



Commission française pour l'enseignement des mathématiques

Académie des sciences - ADIREM - APMEP - ARDM - CNFM - Femmes & mathématiques
IGEN - IHP - MATH.en.JEANS - SFdS - SMAI - SMF - UPS

Assemblée Générale de la CFEM

lundi 22 juin 2020

Compte-rendu de séance

Présents : Gilles Aldon, Pierre Arnoux, Michèle Artigue, Jean-Pierre Borel, Laurence Broze, Richard Cabassut, René Cori, Anne Cortella, Edwige Godlewski, Régis Goiffon, Simon Modeste, Gilbert Monna, Louise Nyssen, Sylviane Schwer, Aviva Szpirglas, Nicolas Tosel, Gwladys Toulemonde, Chi Tran, Stéphane Vinatier, Johan Yebbou

Représentés (procuration) : Sylvie Benzoni, Jean-Pierre Demailly, Viviane Durand-Guerrier

La séance s'est déroulée à distance, en raison des consignes sanitaires suite à la pandémie de Covid19.

Rappel de l'ordre du jour

- 1- le rapport financier 2019 de la CFEM et vote ; le budget prévisionnel 2020 (présentés par Gilbert Monna)
- 2- le rapport moral, et vote
- 3- proposition de prolonger la composition de la CFEM jusqu'à la prochaine assemblée générale de mars 2021, ceci en raison du report d'ICME 14. Vote sur cette proposition. En vue de la prochaine AG : renouvellement du bureau, des membres représentant les composantes (dont le nombre de mandat est limité à 2 dans le règlement intérieur), les membres cooptés (dont le nombre de mandat est également limité à 2 dans le règlement intérieur)
- 4- informations d'ICMI (en particulier élection du prochain comité exécutif)
- 5- report d'ICME14 en juillet 2021 : préparation de la Présentation Nationale, constitution de la délégation
- 6- le Colloquium
- 7- le Bulletin
- 8- question concernant les AED (assistant d'éducation)
- 9- points divers

1. Bilan Financier. Budget prévisionnel

Bilan 2019 présenté par Gilbert Monna : « simple et positif » (voir document du budget).

Quelques difficultés de paiement des cotisations, mais elles se règlent au cas par cas. Il y a une provision pour ICME14.

Vote du bilan : approuvé à l'unanimité.

Prévisionnel 2020 : voir document ; 60-70 % de cotisations 2020 sont déjà rentrées. Peu de choses à dire, sinon des reports (dont celui d'ICME)

On propose d'afficher un budget à l'équilibre.

2. Rapport moral

Beaucoup de choses ont été détaillées en bureau au cours de l'année et rédigées dans les deux CR correspondants. Le texte du rapport a été adressé aux membres en début de séance, la présentation suit les grandes lignes du texte, auquel il faut se reporter pour avoir plus de détails.

International (recouvre aussi le point 4 de l'ordre du jour)

ICMI 14 : la CFEM a déposé un projet de Présentation Nationale de l'enseignement des mathématiques en France, le projet a été retenu. La conférence ICME 14 a été reportée d'un an, le travail de préparation est à reprendre pour le congrès qui se tiendra en juillet 2021. Un document long doit être finalisé et enrichi pour la Présentation Nationale.

Beaucoup d'énergie a été dépensée pour obtenir un engagement du ministère sur l'attribution d'une subvention à la CFEM pour le financement des missions des participants à la délégation française. Après arbitrage du Dgesco, un soutien de 40 000 euros sera bien accordé, ce soutien sera effectif pour 2021 mais il faudra refaire une demande officielle (dépôt de Cerfa à la Dgesco) en janvier 2021.

Point sur la participation française à ICMI study 25.

Le réseau des IREM n'a pas reçu la médaille Castelnovo. C'est le NCTM (National Council of Teachers of Mathematics) qui a été distingué.

Projet AMOR : ressources en ligne en lien avec les prix de l'ICMI, certaines sont déjà disponibles.

Comité exécutif ICMI, présentation de Michèle Artigue (correspond au point 4. de l'ordre du jour)

L'élection se fera cette année à distance (13 et 14 juillet, résultats le 15). Edwige a reçu les documents préparatoires au vote.

La liste des membres sera connue prochainement (1^{er} juillet).

Le travail s'est très bien passé au niveau de la commission (nominating committee) que Michèle avait accepté de présider.

National

Participation aux débats sur la réforme du lycée. La CFEM a participé à deux communiqués en lien avec la place des maths dans la réforme (aménagement de la spécialité en classe de première, ouverture de l'option mathématiques expertes en terminale).

La réforme du lycée a été mise en place de façon assez brutale, et de nombreuses difficultés, en particulier concernant les mathématiques, ont été pointées, le ministre avait annoncé des aménagements classe de première en janvier 2020, mais depuis, aucune nouvelle information. Par ailleurs, il est difficile d'en faire l'évaluation sur l'année entière après 3 mois de confinement. Le sujet est à nouveau abordé plus bas.

Année des mathématiques. La CFEM est représentée au comité de pilotage.

Grand Forum des Mathématiques Vivantes à Lyon : prévu en mai, 2020 il constituait un des événements phares de l'Année, il a du être reporté au mercredi 10 mars - samedi 13 mars 2021. Point d'organisation : on demande aux associations et sociétés savantes de la CFEM de mettre en avant le Grand forum sur leur site avec un lien vers

<http://gfmv.enseigne.ac-lyon.fr/>

Semaine mathématiques et numérique en janvier 2020 : le comité de pilotage a été peu sollicité, et la communication aurait pu être améliorée.

Edwige participe au nouveau travail sur le Zoom sur les métiers des mathématiques, de la statistique et de l'informatique, avec l'Onisep, projet piloté par Chi Tran.

Questions internes à la CFEM

MATh.en.JEANS est membre associé. Aviva suit la nomination du représentant.

Bulletin et lettre d'information : c'est intéressant de pouvoir proposer des articles plus librement que pour une revue éditée, et important pour la communauté de communiquer sur certains sujets. Pour le prochain bulletin sont prévus plusieurs textes sur la situation de confinement (voir point plus loin).

Point sur le colloquium CFEM-ARDM : le précédent et le prochain (léger retard dans la préparation, cf. point spécifique).

Vote sur le rapport d'activité : approuvé à l'unanimité

3. Organisation interne et bureau

À cause de la crise sanitaire et du report du Grand Forum, l'AG, prévue en mai à Lyon, a du être reportée. Les statuts lient l'organisation de la CFEM aux congrès ICME et ICME14 ayant été reporté, il est nécessaire de fixer certains points d'organisation.

Proposition : prolongement du bureau, en particulier, Edwige resterait présidente, le renouvellement se ferait en mars 2021, lors de la prochaine AG. Les représentants des composantes peuvent changer en cours d'année, si celles-ci le souhaitent, comme c'est parfois le cas (suite à un départ à la retraite, un changement de statut etc.). Il peut être important de garder les mêmes interlocuteurs dans les relations avec les institutions pour l'attribution de la subvention à ICME14 ou la préparation de la participation française.

Proposition de conserver pour l'instant les cooptés (il faudra faire le travail de préparation du renouvellement pour la prochaine AG).

Attention, il y a beaucoup de personnes en fin de second mandat.

Secrétariat : Louise se propose d'apporter un peu d'aide à Simon et Aviva (respectivement secrétaire adjoint et secrétaire dans l'actuel bureau). Chi Tran veut également bien aider si besoin.

Question de Richard Cabassut sur la règle de limitation des mandats des représentants des composantes (il est parfois difficile pour les associations de trouver des représentants actifs). D'autres réactions défendent l'intérêt de cette règle sur le nombre de mandats. [Ce point est à discuter en Bureau avant la prochaine AG. Rappel : il faut une AG exceptionnelle pour une modification des statuts].

Question de Jean-Pierre Borel concernant les aspects réglementaires et les questions liées aux décisions et à la gestion financière. A priori pas de problème côté légal, et du côté des statuts, il y a un certain flou.

Vote sur la prolongation formelle de la composition du bureau de la CFEM : vote à l'unanimité

Réforme du lycée

Intervention de Johan Yebbou sur la réforme du lycée : il note la remontée de difficultés et des inquiétudes sur les choix de spécialités de maths en première et terminale et sur l'option maths expertes. Il n'y a pas de chiffres pour l'instant sur les choix.

Les sujets d'épreuves communes de contrôle continu prévues pour cette année ont été diffusés sur Eduscol (accès libre).

Réforme : le comité de suivi continue ses travaux (pilote par Pierre Mathiot et Jean-Charles Ringard. Piste : transformer certains E3C en épreuves anticipées du bac en fin de première ?

La période de confinement a posé beaucoup de questions pour l'institution. Il est encore difficile d'en faire la synthèse. Il faut préparer la rentrée 2020 et on prévoit des conseils sur l'accueil des élèves d'une année n en début d'année $n+1$, des indications sur les notions sur lesquelles insister, tenant compte de la période et des inégalités dans le suivi des programmes et les acquisitions des élèves. Un exemple de question à regarder : pour le nouveau Bac 2021, en terminale, les premières épreuves d'évaluation des spécialités arrivent en mars, ce qui est très tôt, tout le programme n'aura pu être traité.

Même question sur la rentrée au niveau de l'école et du collège, avec un projet cadré, de la Dgesco, d'évaluation diagnostique pour aider les enseignants à accueillir les élèves.

Suggestions de pistes pour les établissements, aide personnalisée, dédoublements en première ou terminale ? ... les établissements sont autonomes.

Sur les nouveaux programmes, deux questions se posent :

- Évaluation, indépendamment de la crise, difficile à faire actuellement, on irait vers un *statu quo* : la présidente du CSP (conseil supérieur des programmes) s'est prononcée dans ce sens.

- Adaptation à la crise, indépendamment des aménagements généraux des programmes. Faut-il aménager temporairement les programmes ? Pas de décision pour l'instant.

La discussion continue sur ce sujet.

Les retours de la classe de première (avant confinement) posaient déjà des questions !

Il n'y a eu aucune réponse à la lettre et aux propositions de la CFEM et des associations signataires du communiqué de janvier)... Quelle stratégie la CFEM doit-elle suivre, ne faut-il pas être plus critique ? (sur le fait d'être si peu associé ou consulté, le manque d'écoute, sur la communication du ministère et la façon dont les informations filtrent).

Le colloquium peut-il donner l'occasion de se poser la question de la réforme et de l'enseignement à distance, ainsi que celle de l'accompagnement des enseignants ? (cette question est remise au point de l'ordre du jour concernant le colloquium).

Un colloquium est-il la seule « réaction » envisageable ? Quelles actions sont possibles ?

L'Année des mathématiques semblait une bonne opportunité pour parler des mathématiques, hélas la pandémie n'a pas permis de l'exploiter.

Il faudra éventuellement réagir quand on aura les chiffres sur le choix des spécialités par les élèves entrant en première ou en Terminale.

Question de Louise : qu'en est-il des classes préparatoires pour les professeurs des écoles ? Des bruits ont circulé, dans le réseau des Inspé, rien depuis. Cela semble enterré (retiré de la lettre de mission de Mark Sherringham chargé du sujet). L'idée était de mieux structurer la formation pour devenir professeur des écoles. On rappelle qu'il est difficile de mettre en place à l'université des Licences adaptées, la crainte initiale est que de telles Licences puissent manquer de contenu. Johan Yebbou va se renseigner.

5. Report ICME14 en juillet 2021 (11-18 juillet)

Constitution de la délégation : avec l'assurance des 40 000 euros de soutien de la Dgesco, on peut commencer à préparer, avec les composantes, la façon de constituer la délégation en sollicitant quelques collègues actifs (Apmep, réseau des Irem, sociétés savantes) pour qu'ils participent à la conférence, même s'ils n'ont pas soumis de communication. La décision de qui sera financé doit être prise de façon collégiale.

Préparation de la Présentation Nationale : une partie du travail a déjà été faite, avec un premier document court développant rapidement les grands points prévus pour la présentation nationale, mais il faut mettre au point le document long, et aussi faire évoluer les contenus en tenant compte de l'année écoulée, et de l'expérience du printemps en particulier.

6. Colloquium ARDM-CFEM

Date : vendredi 27 novembre 2020 après midi (Université de Paris).

Deux pistes sont envisagées pour le thème de ce colloquium :

- maths et application/citoyenneté/besoins professionnels/compréhension du monde ; en incluant les aspects liés à la formation des enseignants ;
- enseigner les maths à distance, enseignement hybride, retour d'expériences, comparaison internationale (au moins avec une expérience à Shanghai) ;

Une discussion « Covid » permet de lancer des idées : maths de l'épidémiologie, Covid et maths du Lycée, ...

On ne souhaite pas que le colloquium soit consacré à un débat sur l'actualité, il y a d'autres occasions, et il est important que le sujet soit spécifique à la discipline. S'il s'agit d'un sujet de mathématiques, on recherche des intervenant•e•s (francophones) ayant un certain recul sur le sujet, permettant de voir l'impact dans l'enseignement ou la formation, ou une généralisation de l'approche à d'autres thématiques.

On mentionne l'expérience Graines de sondeur, menée avec la SFdS. S'il semble que cette expérience soit arrêtée, on peut néanmoins en tirer des informations.

Le groupe de pilotage du colloquium prendra en compte les discussions et attend des suggestions de noms.

7. Le Bulletin

- Le prochain Bulletin de juin 2020 prévoit les articles suivant : le CNFM ; l'ED virtuelle YESS ; expérience de l'enseignement à distance en France ; enseignement à distance à Shanghai ; retours de l'APMEP ; salon Culture et jeux mathématiques dématérialisé ; nouvelles d'ICMI ; réforme du lycée professionnel ; congrès virtuels M.e.J.

Deux ajouts proposés :

- un article sur l'étude ICMI 25 (Gilles accepte, avec Luc)
- AEd (cf. point suivant), par Louise.

Il est toujours possible de proposer de nouveaux articles.

8. Question concernant les AEd (assistants d'éducation - préprofessionnalisation)

AEd-prépro : contrat de 3 ans, commencé en L2, pré-pro enseignement. Existe en 1^{er} degré et 2nd degré dans certaines disciplines (dont maths).

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm>

En L2 : observation et aide au devoir, puis progression jusqu'en M1 (cours en autonomie).

Pas de possibilité d'intégrer après la L2 et « obligation » d'intégrer un master MEEF.

Importance de bon fonctionnement université-rectorat.

Le dispositif est assez intéressant pour les étudiants d'un point de vue financier.

Ce dispositif est mis en place avec une grande disparité suivant les académies (calendrier, sélection des candidats, accompagnement, relation avec les universités) et surtout pose des questions : pour la poursuite éventuelle en master M1 de maths en vue de préparer l'agrégation ; entrée éventuelle dans le dispositif en L3 voire M1 (sur dossier et décision « collégiale »).

Pourquoi ne peut-on intégrer qu'en L2 ?

Pourquoi conditionner à l'inscription au Master MEEF ? Ouvrir le dispositif ne le rend-il pas plus attractif dans une période où on manque de bons étudiants se destinant au métier ?

Difficulté de concilier l'intérêt de l'état-employeur et celui de l'université proposant la formation ?

Et quelle action faut-il proposer que la CFEM soutienne ? Commencer par un échange informel avec l'IG, prendre contact directement avec le ministère sur cette question ?

Faut-il réagir sur ce sujet ou bien se concentrer sur d'autres sujets ?

Johan Yebbou va se renseigner sur les interlocuteurs chargés du dispositif au ministère.

Louise va rédiger un article pour le bulletin.

9. Autres points

- Des choses à mettre à jour sur le site de la CFEM : signaler à Edwige et Gilles.
- Préparation de la participation à ICME à planifier.